

ASSOCIATION TERRAIN D'AVENTURE, CH. DE PIERREFLEUR 19, 1004 LAUSANNE

Tél. 021 647 07 12 - CCP 10-3289-9

info@terrainaventure.ch - www.terrainaventure.ch



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 juin 2012

du Terrain d'Aventure

Présents : Daniel Dubi, Blaise Gauchat, Stéphane Marro, Cecilia Potier, Ariane Conus, Nicolas Noël, Virginie Moritz, Florence Turrian, Philippe Stucky, Gaspard Bucher, Samuel Roy, Martin Schnorf, Daniel Wuarin, Daniel Kohlbrenner, Titiana Dubi, Bruno Aiello, Léonard Girardet, Simon Gautschi et Raphaël Henry

Excusés : Centre des Faverges, Centre de Boisy et Centre de la Bourdonnette

1. Bienvenue aux personnes présentes

Daniel Dubi ouvre la séance à 16h15 et souhaite la bienvenue aux membres du comité, à l'équipe du Terrain, aux vérificateurs des comptes et aux parents. L'ordre du jour est accepté.

Les statuts stipulent que les membres sont élus par l'assemblée générale pour deux ans. Ils sont rééligibles deux fois. Il faudra dès lors réélire le comité lors de cette assemblée générale si l'on tient compte des statuts de l'Association.

Mais avant cela, il présente les membres du comité actuel, à savoir :

- Ariane Conus, représentante à la PUCQ et siège au conseil de fondation de la FASL,
- Blaise Gauchat, vice-président et faiseur de pain,
- Cécilia Potier, membre active,
- Florence Turrian, dans la farine pour le pétrissage du pain,
- Nicolas Noël, à disposition lorsqu'il s'agit de rédiger des correspondances,
- Virginie Moritz, secrétaire,
- Stéphane Marro, responsable des finances,
- Simon Gautschi, représentant des mini-moniteurs.

Deux nouveaux membres rejoignent le comité. Il s'agit de Philippe Stucky et de Gaspard Bucher.

Daniel Dubi informe que beaucoup de tâches attendent le comité mais il reste optimiste.

Il remercie toute l'équipe, les membres du comité, les personnes sortantes du comité, les personnes responsables de l'entretien et du nettoyage ainsi que le civiliste pour leur engagement respectif au sein de cette Association et leur dévouement.

Enfin, il remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle lui témoigne.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2011

Le procès-verbal est distribué à l'ensemble de l'assemblée et reste à disposition pour celles et ceux qui souhaitent le consulter. Aucune remarque n'est formulée. Le procès-verbal est adopté.

3. Election de 2 scrutateurs

MM. Raphaël Henry et Simon Gautschi sont nommés scrutateurs.

4. Mot du comité

Philippe Stucky soulève que l'ouverture de la saison 2011 a connu une grosse affluence d'enfants et de parents. Ce même jour, l'inauguration de la cabane en rondins a également eu lieu. La Ville de Lausanne était représentée par MM. Olivier Français et Oscar Tosato. La Commune de Villard-de-Lans, donatrice de la cabane, était représentée par Mme Pasqualon et le fustier Frédéric Boucher était également présent. Ce nouvel objet permet d'offrir des ateliers de bricolage aux enfants, en particulier les jours un peu frais ou pluvieux.

La saison 2011 a également permis d'offrir aux adolescents et aux mini-moniteurs-trices des soirées pour partager un moment de convivialité autour d'un feu. Cette activité est destinée aux plus de 12 ans et sera renouvelée en 2012.

Le site de l'Association a également été entièrement relooké et de nombreuses photos illustrent les différentes facettes des activités au sein de l'Association.

Les fours de la cuisine extérieure ont été reconstruits et réalisés en terre. Ils sont opérationnels pour la saison 2012.

Philippe Stucky informe enfin que la fréquentation durant la saison 2011 a été excellente et a affiché complet durant les vacances scolaires. Elle reste néanmoins faible le reste de la saison. Le comité et l'équipe d'animation vont aller à la rencontre des besoins des résidents du quartier.

5. Rapport de l'équipe d'animation

Samuel Roy soulève aussi la grande nouveauté des usagers du Terrain à savoir la cabane en rondins. Elle représente un outil supplémentaire de qualité et toute l'équipe est ravie.

Il informe que la saison 2011 a malheureusement aussi été marquée par une série d'accidents, heureusement sans gravité. Le maniement d'outils dits dangereux tels que la scie ou la pioche n'y sont pas à l'origine. Par contre, il est difficile de prévenir un risque lié à un caillou ou à une mauvaise chute sur une grille comme cela a été le cas. Le

Terrain d'Aventure est un espace dans lequel les enfants développent leur autonomie face à des outils peu communs pour eux et qui les responsabilisent dans leurs actes. La vigilance est maximale de la part de l'équipe d'animation mais cela n'exclut pas parfois des mésaventures.

Samuel Roy relève de joyeuses rencontres et des rendez-vous chaleureux entre parents, enfants et toute l'équipe d'animation, telle que la journée de démontage du Terrain après sa fermeture officielle. Ces moments contribuent à un esprit de partage et d'échanges.

Enfin, il souligne que cela faisait 5 ans que l'équipe était composée des trois mêmes animateur/trices et de la secrétaire. Il informe que Laetitia Kruppenacher va quitter le Terrain d'Aventure à fin août 2012, de même que la secrétaire-comptable Erina Aiello, après 10 ans de service auprès de l'Association.

6. Rapport des comptes 2011

Gaspard Bucher informe des chiffres du bilan du rapport d'activités 2011. Il souligne que l'Association fait paraître un bénéfice de fr. 711.90.

Il remarque que les comptes sont sains. L'Association a bien su géré ses comptes malgré une grosse dépense avec la cabane en rondins. Le Terrain d'Aventure a de la marge pour certains investissements. Il émet quelques soucis avec les provisions, selon lui élevées par rapport aux subventions de la Ville. Il faut veiller à faire attention de ne pas avoir trop de provisions inutiles.

Daniel Kohlbrenner s'interroge sur la nécessité d'attribuer ou de dissoudre des comptes. Martin Schnorf indique que ce sont les vérificateurs des comptes qui ont demandé la dissolution du compte de la cabane en rondins par exemple. La Loterie Romande avait fait une donation de fr. 100'000.- à l'Association pour la construction de la cabane. Daniel Dubi informe à ce sujet qu'un courrier adressé à la Loterie Romande va être expédié pour les remercier d'avoir participé à cette contribution financière en vue de la réalisation de cet ouvrage et que leur donation a entièrement été utilisée. Le solde des dépenses par fr. 5'550.20 pour la cabane en rondins a été prélevé sur la provision intitulée « provision cabane en rondins Terrain ».

7. Rapport des vérificateurs des comptes

Daniel Wuarin présente les comptes 2011 et informe l'assemblée de la concordance exacte entre les chiffres et les pièces justificatives y relatives.

Les éléments constitutifs du bilan, dont le total s'élève à fr. 57'969.75, ont été examinés avec soin le 22 mars 2012, en présence de la secrétaire-comptable Erina Aiello. L'exercice 2011 présente un bénéfice de fr. 711.90.

À la demande des vérificateurs, l'assemblée accepte à l'unanimité les comptes et en donne décharge au comité et aux vérificateurs des comptes.

8. Présentation du budget 2013

Gaspard Bucher a établi un budget 2013 qu'il distribue en copie à l'assemblée. Il est à considérer comme un document provisoire de travail. Il a besoin en effet de connaître le coût des projets à venir au Terrain (chauffage, chauffe-eau, etc.). Pour l'instant, il n'a

fait que de reprendre les chiffres de l'année passée. Il souligne qu'aucun budget 2012 n'a été établi et qu'il conviendrait en avoir un avant même d'établir le budget 2013. Ce budget va être ajusté en cours d'année et sera présenté avec des chiffres plus précis lors d'une prochaine séance de comité.

Martin Schnorf demande à ce qu'il y ait dans le budget une comparaison avec l'année précédente.

Il s'interroge aussi de savoir si, lorsque le Terrain engage un indépendant, la procédure est respectée. Il rappelle que si un indépendant a un statut en tant que tel, il doit fournir une attestation d'indépendant.

Daniel Dubi informe que ce point sera mis à l'ordre du jour lors d'une séance de comité et remercie Gaspard Bucher pour le document réalisé.

Enfin, Martin Schnorf rappelle qu'il est important que pour chaque remboursement de frais il y ait une quittance justifiant la dépense.

9. Cotisations 2013

Gaspard Bucher informe que les cotisations 2013 restent inchangées à celles de 2012. La cotisation pour devenir membre est fixée dès fr. 80.- pour les Lausannois et dès fr. 100.- pour les non Lausannois. La carte journalière est fixée à fr. 10.- et la demi-journée revient à fr. 5.-.

10. Adoption des comptes 2011, budget 2013 et cotisations 2013

Les comptes 2011 validés, l'adoption est acceptée à l'unanimité. Le budget provisoire 2013 tel qu'il a été présenté est accepté à l'unanimité, de même que les cotisations 2013 qui restent inchangées.

11. Elections du comité et du président période AG 2012-AG 2014

a) Démissions

Stéphane Marro a annoncé son départ en début d'année 2012 et démissionne ainsi du comité.

Nicolas Noël s'interrogeait sur la continuation ou pas au comité. Il a pris la décision de se séparer du comité.

b) Elections au comité

Comme soulevé au point 1 du présent procès-verbal, les statuts stipulent que les membres sont élus par l'assemblée générale pour deux ans. Ainsi, les membres suivants du comité se représentent, à savoir :

- Ariane Conus, maman de trois enfants, dont deux d'entre eux membres du Terrain. Elle est représentante de la PUCQ et siège au conseil de fondation de la FASL;
- Blaise Gauchat, papa d'un enfant membre, responsable du four à pain et vice-président du comité;

- Cécilia Potier, maman de trois enfants et toujours à disposition pour des coups de mains;
- Florence Turrian, maman de deux enfants, dont un mini-moniteur;
- Virginie Moritz, maman de deux enfants membres du Terrain et secrétaire du comité;
- Daniel Dubi, papa d'un enfant membre du Terrain et président du comité.

c) Nouveaux membres

- Philippe Stucky se présente comme nouveau membre du comité. Il est papa de deux filles qui fréquentent le Terrain. Il espère être utile.
- Gaspard Bucher se présente également comme nouveau membre du comité. Il est papa de trois enfants. Il a connu le Terrain d'Aventure lorsqu'il emmenait son enfant au groupe des petits. Il reprend le poste de responsable des finances.

Daniel Dubi leur souhaite officiellement la bienvenue et un long parcours au sein du comité.

L'assemblée accepte à l'unanimité la nomination du nouveau comité 2012-2013, hormis les abstentions pour la nomination de leur propre personne.

d) Equipe du Terrain

- Erina Aiello, secrétaire-comptable, démissionne pour le 30 septembre 2012. Ariane Conus informe que ce poste à 20 % l'intéresse.
- Laetitia Krummenacher, animatrice, démissionne également au 31 août 2012. Elle poursuivra des études.

Simon Gautschi, 16 ans, représentant des mini-moniteurs est le bienvenu et Daniel Dubi le remercie pour son engagement.

12. Elections des vérificateurs des comptes

Les statuts leur permettant de poursuivre leur tâche, les vérificateurs Daniel Wuarin et Martin Schnorf acceptent de se représenter. Ils sont réélus par l'assemblée générale à l'unanimité.

13. Propositions individuelles et divers

Un dernier tour de table intervient.

Daniel Wuarin informe qu'il n'y a rien à signaler. Le Terrain d'Aventure fonctionne bien.

Philippe Stucky informe que deux soirées pour adolescents et adultes sont organisées par le comité. Il s'agit du samedi 8 septembre 2012 et du vendredi 5 octobre 2012. Ces deux dates ne figurent pas dans le programme de la saison. Ces soirées en dehors des horaires d'ouverture ont pour but de réunir parents et enfants autour d'un feu et de faire vivre le quartier afin que les habitants se connaissent entre eux. Ce seront des soirées de jeux de société où il y aura un bar à jeux (scrabble, dictionnaire, etc.). Les boissons seront offertes et un repas canadien sera organisé.

Erina Aiello confirme qu'elle quittera le Terrain vers fin août 2012. Les jours de vacances dus au prorata seront déduits de son temps de travail. Cependant, ses deux enfants étant membres du Terrain, elle pourra revoir durant la saison ses anciens collègues et les membres du comité.

Samuel Roy remercie l'efficacité de Daniel Dubi dans la tenue de ses séances.

Daniel Kohlbrenner remercie toutes les personnes pour leur investissement, notamment les bénévoles, les jeunes moniteurs, l'équipe d'animation et le comité. Il est ému de voir l'évolution du Terrain d'Aventure depuis sa création.

Il informe que le Terrain éphémère à la place du Tunnel fêtera sa 4^{ème} année. Il sera ouvert du lundi au vendredi, de 13h à 19h. Les enfants dès 6 ans révolus pourront venir seuls. S'ils ont moins de 6 ans, ils devront être accompagnés d'un adulte. Il s'agit plutôt d'une place de jeux où il est également possible de boire un jus. Le vendredi 13 juillet 2012, dès 18h, aura lieu la fête d'inauguration. De la musique sera proposée durant la soirée avec la participation de l'artiste Antonio Catallano.

Daniel Kohlbrenner informe aussi que la Ville a notifié à la FASL que le Terrain éphémère sera également reconduit en 2013.

Il informe également que le projet d'un deuxième Terrain d'Aventure à Lausanne a des chances d'aboutir. La Ville travaille sur ce projet. La Municipalité devrait recevoir une proposition concrète du Service de l'urbanisme. La construction devrait être prévue en 2013-2014.

Martin Schnorf souligne qu'aucune personne représentant le Terrain d'Aventure était présente aux trois groupes de travail organisés par la Commune (projet lausannois « Moi et les autres »). Florence Turrian informe que le Terrain d'Aventure fait partie du réseau 2004. Un rallye est prévu pour se faire connaître auprès des habitants. L'équipe travaille sur ce projet. Daniel Dubi propose de reprendre ce point au prochain comité.

Nicolas Noël est ému de savoir que c'est sa dernière séance. Il se réjouit de venir donner des coups de mains s'il le faut.

Daniel Dubi, au nom du comité et de toute l'équipe, distribue une caisse de vin à Stéphane Marro et Nicolas Noël en les remerciant de leur dévouement au sein du comité. Il donne également à Samuel Roy une enveloppe en le félicitant de son nouveau statut de papa.

Daniel Dubi clôt la séance à 17h35 et remercie les personnes présentes pour leur participation à l'assemblée générale.

Ainsi fait à Lausanne, le 23 juin 2012

Daniel Dubi, président

Erina Aiello, secrétaire